



Ville de Lautrec



AUTORISATION MUNICIPALE

Occupation du domaine public

RUE DE LA CAUSSADE

Nom du demandeur : Madame Camille MATHIEU

Pour le compte de : GERAHL

Affaire suivie par : Police Rurale GCC GIMENEZ – 05.63.75.99.43.

Référence : TD/AG-202609-02

Je soussigné Monsieur Thierry DAGUZAN,
Agissant en qualité de Maire de la Commune de Lautrec, département du Tarn
Délivre par la présente une autorisation d'occupation du domaine public exceptionnelle
à l'association **GERAHL** de Lautrec représentée par **Madame Camille MATHIEU**
présidente à l'occasion des journées du patrimoine.

Lieu, date et heure de l'occupation autorisée :

- *Rue de la Caussade à Lautrec,*
- *Du samedi 19 septembre à 09h30 au dimanche 20 septembre 2026 à 12h00,*
- *Occupation du domaine public (chantier de nettoyage).*

Observation particulière :

- *Le pétitionnaire est tenu de réparer tous les dommages qui sont causés au domaine public ou à ses dépendances, ou muret, ou espace vert qui sont endommagés durant l'occupation des sols,*
- *La présente autorisation est accordée aux dates mentionnées supra, à titre précaire et révocable à tout moment, sans indemnité, en cas de non-respect des dispositions précitées.*
- *Elle est personnelle et incessible.*

Fait à Lautrec, le 15 septembre 2026

Le Maire,
Thierry DAGUZAN



Mise en ligne le : 16/09/26